

ARBANATS

Mai 2026

Mag






Extraits des Conseils municipaux
Comptes administratifs

Vie du village
Actions des associations

SOMMAIRE

Edito

	Edito	2
	Conseil municipal	3
	Comptes administratifs	8
	Vie de la commune.....	10
	Ecole	12
	Associations	14
	Entreprises	18
	Etat civil	22
	Agenda	23

Chères arbanataises, chers arbanatais,

Le 15 mars dernier, vous m'avez une nouvelle fois accordé votre confiance pour diriger notre commune. Je tiens à vous adresser mes sincères remerciements, à vous exprimer ma profonde gratitude et vous assurer de mon engagement total pour l'intérêt collectif. C'est avec fierté et humilité que je renouvelle mon dévouement, déterminée à œuvrer pour le développement et le rayonnement de notre village.

Consciente des défis liés à la sécurité, à l'environnement, à l'économie locale, à la cohésion sociale, je m'engage, malgré la baisse des dotations de l'État et les contraintes budgétaires, à poursuivre une gestion transparente, participative et efficace.

Notre équipe municipale partiellement renouvelée se trouve renforcée par l'intégration de nouveaux conseillers qui se montrent particulièrement engagés dans la réalisation de nos projets communs. Dans un souci de transparence et pour le bien de tous, nous garantissons un travail collectif aux élus issus de la liste opposante.

Ainsi, dans les prochains mois, notre groupe concentrera ses efforts sur plusieurs axes prioritaires : l'amélioration des infrastructures, la valorisation du patrimoine, le bien-être des écoliers, le soutien aux initiatives économiques via le PLUi, la préservation de l'environnement, l'accompagnement des associations municipales et le renforcement du lien intergénérationnel.

Je vous invite à continuer à vous engager dans la vie locale, à travailler ensemble, à partager vos idées pour faire évoluer notre commune dans un esprit de solidarité et de progrès. Ensemble, poursuivons notre action pour faire de notre village un lieu où chacune et chacun peut s'épanouir et contribuer à un avenir meilleur. Je sais pouvoir compter sur votre soutien et votre implication continus.

Bien à vous

*Votre maire,
Aline Teycheney*

Directrice de rédaction : Aline Teycheney, maire

Rédaction : commission communication, associations de la commune

Photos : municipalité, associations, Freepik (page 11)

Tiré à 620 exemplaires

Imprimé par SARL Sauternes Impression,
18 route Jean Blanc, 33210 Toulence

Distribué par nos soins



www.facebook.com/VilleArbanats



www.arbanats.fr

Votre nouvelle équipe municipale



Aline Teycheney
Maire



Fabrice Reynaud
1er adjoint



Corine Riehs
2ème adjointe



Philippe Rimaud
3ème adjoint



Amandine Deguillem
4ème adjointe



Cyrille Marty
Conseiller municipal délégué



Laurence Rouanet
Conseillère municipale déléguée



Mathilde Daire
Conseillère



Guillaume Birot
Conseiller



Viviane Mouret
Conseillère



Mathieu Gonthier
Conseiller



Pascal Gueniot
Conseiller



Sébastien Guillamet
Conseiller



Carole Bernardin
Conseillère



Anne Swialkowski
Conseillère

"Fidèles à une démarche constructive et tournée vers l'action, les membres de la liste Racines et Avenir, élus d'opposition du conseil municipal, ont choisi de ne pas publier de tribune d'opposition. Nous préférons privilégier les informations utiles et objectives, les projets, les actions qui font avancer la commune et les initiatives au bénéfice de l'ensemble des Arbanataises et Arbanatais."

Anne, Carole et Sébastien

Séance du 12 février 2025

Délibération n° 2025-3 : actualisation du débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLUi de la CDC Convergence Garonne

Madame le Maire rappelle que l'élaboration du plan communal d'urbanisme, prescrit le 28.06.2017 vise à couvrir l'ensemble du territoire de communauté de communes en se fondant sur les objectifs suivants :

- Aménager l'espace tout en préservant les espaces agricoles et paysagers et en favorisant l'implantation d'équipements publics.
- Accentuer l'effort de production, de réhabilitation et de diversification de l'offre d'habitat, en cohérence avec les prescriptions du SCoT, avec le souci d'économiser le foncier.
- Développer les possibilités d'accueil de nouvelles entreprises et faciliter le développement des entreprises existantes.
- Permettre le déploiement de l'offre touristique liée aux richesses patrimoniales, culturelles, fluviales, paysagères viticoles, agricoles et forestières.
- Préserver les milieux naturels et la mise en valeur de la richesse paysagère par la traduction du concept de trame, verte, bleue et pourpre.
- Placer l'eau comme un enjeu transversal important en matière de risques d'inondation, de préservation des zones humides, de gestion de la ressource.
- Définir une stratégie de mobilité communautaire respectueuse de l'environnement, combinant l'ensemble des modes de déplacements d'habitat et de développement économique.
- Traduire les enjeux du PLUi en respectant les prescriptions du SCoT du Sud Gironde.

Conformément à l'article L.153-12 du code de l'urbanisme, un débat sur les orientations générales du projet de PADD du futur PLUi doit avoir lieu au sein de chaque Conseil Municipal d'une commune membre d'un EPCI compétent en matière de PLUi, ainsi qu'au sein du Conseil Communautaire de cet EPCI (débat effectué le 18.12.2024) et ce, au plus tard deux mois avant l'examen du projet de PLUi. Ce débat ne fait pas l'objet d'un vote.

Un exemplaire du PADD actualisé a été transmis aux conseillers municipaux avec la convocation de la présente séance.

Madame le Maire détaille le déroulement de l'élaboration du PLUi jusqu'à la formalisation du PADD présentée ce jour. Après un travail avec un premier groupement de prestataires ayant débouché sur un diagnostic territorial et sur un projet de PADD, celui-ci a été débattu une première fois en conseil municipal le 10.06.2021 et a été formalisé par un procès-verbal.

Suite à l'arrêt du travail par le groupement d'étude et à l'évolution importante du contexte règlementaire, un nouveau prestataire a été recruté afin d'engager un travail de mise à jour du projet et d'accompagnement de la démarche d'élaboration. Sur la base de nouveaux textes, et notamment de la loi climat résilience d'août 2021, la reprise du PADD lors d'ateliers de travail en Commission Urbanisme intercommunale (Cui) a permis de proposer un projet modifié, notamment dans ses objectifs, nécessitant un nouveau débat.

Madame le Maire ouvre le débat en rappelant les orientations générales, les objectifs et les principaux points d'évolution depuis le premier débat.

Les orientations générales sont :

Diversifier les emplois sur des secteurs économiques stratégiques du territoire

- Objectif 1 : développer l'économie locale et diversifier les emplois suivant les spécificités locales
- Objectif 2 : redynamiser les activités économiques au sein du tissu des bourgs
- Objectif 3 : diversifier l'économie liée aux activités de production
- Objectif 4 : soutenir et développer les activités de production viticole, agricole et forestière
- Objectif 5 : diversifier et renforcer l'économie touristique
- Objectif 6 : tendre vers un équilibre entre activités économiques (notamment extraction de matériaux) et cadre de vie

Retrouver la maîtrise du développement urbain en réaffirmant l'identité rurale pour un mieux vivre ensemble

- Objectif 7 : renforcer l'organisation du territoire en réaffirmant sa structuration supra- et infra-communale
- Objectif 8 : renforcer la capacité d'accueil de la population par le développement et la diversification de l'offre des logements
- Objectif 9 : affirmer une stratégie urbaine tournée vers l'urbanisme de proximité
- Objectif 10 : remettre l'identité du territoire au cœur des modes d'urbaniser et d'aménager le territoire
- Objectif 11 : le cadre de vie comme mode d'aménager
- Objectif 12 : lutter contre la consommation d'espace
- Objectif 13 : renforcer l'offre de mobilité dans une logique de multimodalité

Séance du 12 février 2025 - suite

Les principaux points d'évolution sont :

- La prise en compte du SCoT en cours de révision
- La définition de l'identité rurale du territoire
- La précision portée sur l'armature territoriale et sur les centralités
- La répartition du projet sur l'ensemble de cette armature

- La prise en compte de l'œnotourisme et du tourisme liée à la Garonne dans le projet
- La reprise des objectifs liés à la préservation de l'environnement et de la ressource en eau
- La mise à jour de la stratégie liée aux énergies renouvelables
- La mise à jour des objectifs chiffrés de modération de consommation foncière et de production de logements

Madame le Maire rappelle pour conclure les ambitions affichées et justifiées dans ce PADD, à savoir la définition de la modération de consommation foncière à 101 ha pour la durée du projet de PLUi (2025-2035), afin de respecter la trajectoire ZAN issue de la loi climat résilience et transcrite par le SRADDET Nouvelle Aquitaine. Ce total s'applique pour tous les domaines (habitat, économie, équipements et infrastructures) et ne tient pas compte de la rétention foncière ou des marges allouées par la circulaire ministérielle du 31.01.2024, permettant un dépassement de 20 % de cet objectif.

La production de 2 100 logements durant la période 2025-2035, tout en limitant la consommation foncière liée à l'habitant à 63 ha, dans le respect du SCoT et de la loi climat résilience. Ces ambitions sont de plus accompagnées d'une stratégie de répartition de ces logements, afin de répondre aux enjeux d'offre d'habitat, de respect du cadre de vie et de l'identité rurale, de confortement de l'armature territoriale, et de dynamisation de toutes les économies de la communauté de communes.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 5214-1 et suivants ;
VU la loi n° 2010-874 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (ENE), dite Grenelle II ;
VU les dispositions de la loi ALUR n° 2014-366 du 24 mars 2014 relative au transfert de compétence d'urbanisme aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale ;
VU les dispositions de la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 dite loi ELAN (Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique) qui a pour objet d'améliorer l'accès au logement et de favoriser un meilleur cadre de vie et une meilleure mixité sociale en aménageant le territoire ;
VU la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité encourageant les citoyens à s'engager dans la vie publique ;
VU la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 dite « Loi Climat et Résilience » et la loi complémentaire n° 2023-630 du 20 juillet 2023 dite « Loi ZAN » ;
VU le code de l'urbanisme et notamment ses articles L 151-5 et L 153-12 ;
VU le Schéma de Cohérence Territoriale Sud Gironde approuvé le 18 février 2020 ;
VU la délibération de prescription du PLUi n° 2017/210 du 28 juin 2017 complétée par la délibération modificative n° 2018/191 du 26 septembre 2018 ;
VU le projet d'Aménagement et de Développement Durable annexé ;
Conformément à l'article L 153-12 du Code de l'Urbanisme, le Conseil municipal doit délibérer sur ce débat ;
Ayant entendu les explications de Mme le Maire ;
Après en avoir délibéré, le conseil municipal PREND ACTE du débat organisé en son sein sur les orientations générales du PADD du PLUi de la communauté de communes Convergence Garonne.

Séance du 10 avril 2025

Délibération n° 2025-8 : Taux 2025 Taxes Foncières (Bâti et non Bâti) – Taxe habitation résidences secondaires

L'état 1259 COM concernant les taux d'imposition pour l'année 2025 indique que sans augmentation des taux (40,09 % pour le FB, 50,97 % pour le FNB et 11,72 % pour la TH) sur les bases notifiées en 2025, le produit assuré serait de 480 087 €, auquel il faut ajouter 2 755 € de ressources fiscales indépendantes des taux votés en 2025 (allocations compensatrices + coefficient correcteur).

Après étude des prévisions budgétaires 2025, le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de maintenir ces taux pour 2025 soit : TFB : 40,09 % - TFPNB : 50,97 % - TH : 11,72 %

Séance du 10 avril 2025 - suite

Délibération n° 2025-9 : Subventions 2025

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité décide de voter pour 2025 :

- Une enveloppe de 4 050 € de subventions pour les associations communales.
La répartition entre les différentes associations se fera en fonction des demandes et des documents financiers fournis par ces dernières.
- Une enveloppe de 500 € pour les associations extérieures à la commune.
La répartition entre les différentes associations se fera en fonction des demandes.
- Une subvention de 915 € à l'Association Syndicale Autorisée des Palus d'Arbanats.

Délibération n° 2025-10 : Subvention 2025 Centre Communal d'Actions Sociales d'Arbanats.

Afin d'équilibrer le budget du CCAS, le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de lui verser pour 2025 une subvention de 2 669,78 €.

Séance du 2 septembre 2025

Délibération n° 2025-15 : Avis dossier demande autorisation environnementale LGV Bordeaux-Toulouse

Le conseil municipal,

- Vu** le dossier transmis par la DDTM le 7 juillet 2025 relatif à la demande d'autorisations environnementales pour les sondages archéologiques et géotechniques liés au projet de LGV Bordeaux-Toulouse (GPSO),
Vu que ce dossier comprend plus de 25 600 pages, réparties en 69 fichiers informatiques totalisant 17,1 Go, transmis exclusivement en format numérique et donc difficilement exploitable par l'ensemble des élus,
Vu le délai imposé de deux mois, équivalant à la lecture de plus de 400 pages par jour, 7 jours sur 7, ce qui empêche tout examen sérieux par une commune,
Vu le coût démesuré du projet, dans un contexte de finances publiques contraintes, et l'absence de financement garanti,
Vu l'absence de raison impérative d'intérêt public majeur, condition nécessaire pour justifier les atteintes graves à l'environnement,
Vu l'urgence d'investir prioritairement dans l'entretien du réseau ferré national afin d'assurer une desserte ferroviaire pertinente de l'ensemble du territoire,
Vu les alternatives existantes et plus pertinentes, telles que la modernisation des lignes actuelles,
Vu les atteintes environnementales irréversibles prévisibles : destruction de forêts, de terres agricoles, de zones humides, fragmentation des habitats, perte de biodiversité et destruction de puits de carbone,
Vu la position exprimée par la CLE du Ciron, dont la presse s'est faite l'écho, dénonçant la contradiction entre ce projet et les objectifs de protection des milieux naturels,

Considérant que ce projet, conçu selon une vision dépassée de la mobilité centrée sur la vitesse, va à l'encontre des objectifs de sobriété et de protection du climat ;

Considérant qu'en application du principe de précaution inscrit dans la Charte de l'environnement, le conseil municipal ne peut soutenir un projet inutile, destructeur et coûteux ni les démarches qui y concourent ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- 1. Émet un avis DEFAVORABLE** à la demande d'autorisations environnementales liée aux investigations préalables du projet de LGV Bordeaux-Toulouse (GPSO).
- 2. Demande** que cet avis défavorable soit versé au dossier de la consultation publique à venir.
- 3. Réaffirme son attachement** à des solutions ferroviaires alternatives, moins coûteuses, moins destructrices et plus utiles à la population, fondées sur l'entretien et la modernisation des lignes existantes.

Séance du 30 septembre 2025

Délibération n° 2025-24 : subventions 2025 associations communales

Madame le Maire rappelle que par délibération du 10.04.2025 une enveloppe de 4 050 € a été votée pour le versement de subventions aux associations communales.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer les sommes suivantes aux associations communales :

- Cyclo Club des Graves : 405 €
- Boule Arbanataise : 405 €
- Arbanagym : 405 €
- Musique Azimut : 405 €
- La Team des Danseurs : 405 €
- Foyer multi-loisirs : 405 €
- Nemrod : 405 €
- Ecole en fête : 405 €
- Comité des fêtes : 405 €
- Arts'Banats Scène Cie : 405 €

Délibération n° 2025-25 : subventions 2025 associations extérieures

Madame le Maire rappelle que par délibération du 10.04.2025 une enveloppe de 500 € a été votée pour le versement de subventions aux associations extérieures à la commune.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'attribuer aux associations extérieures à la commune les sommes suivantes :

- Association ADAPEI 33 : 200 €
- Les clowns stéthoscopes : 100 €
- Jeunes Sapeurs-Pompiers du Mascaret : 100 €
- La ligue contre le cancer : 100 €

Séance du 11 décembre 2025

Délibération n° 2025-27 : tarifs accueil périscolaire au 1er janvier 2026

Madame le Maire rappelle les tarifs de l'accueil périscolaire pour l'année 2025 :

- de 0 à 400 €/mois 0,57 € la ½ h
- de 401 à 600 €/mois 0,59 € la ½ h
- de 601 à 850 €/mois 0,63 € la ½ h
- de 851 à 1250 €/mois 0,66 € la ½ h
- de 1251 à 1500 €/mois 0,68 € la ½ h
- > à 1501 €/mois 0,70 € la ½ h

Elle précise que la facturation s'effectue à la demi-heure indivisible en fonction du quotient familial et que l'accueil périscolaire fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h00 à 8h20 et de 16h30 à 18h30.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'augmenter les tarifs de 0,9 % et de fixer les tarifs à compter du 1er janvier 2026 comme suivant :
- de 0 à 400 €/mois 0,58 € la ½ h
- de 401 à 600 €/mois 0,60 € la ½ h
- de 601 à 850 €/mois 0,64 € la ½ h
- de 851 à 1250 €/mois 0,67 € la ½ h
- de 1251 à 1500 €/mois 0,69 € la ½ h
- > à 1501 €/mois 0,71 € la ½ h

Délibération n° 2025-28 : tarifs cantine au 1er janvier 2026

Madame le Maire rappelle les tarifs des repas en 2025 : 3,10 € pour les familles de 1 et 2 enfants, de 2,80 € pour les familles ayant 3 enfants scolarisés à Arbanats et de 5,88 € pour les adultes.

Elle indique par ailleurs que l'INSEE annonce en octobre 2025, une variation sur un an du prix à la consommation de + 0,9 %.

Après avoir délibéré, Le conseil municipal, à l'unanimité :

DECIDE d'augmenter les tarifs de cantine scolaire pour 2026 de 0,9 %

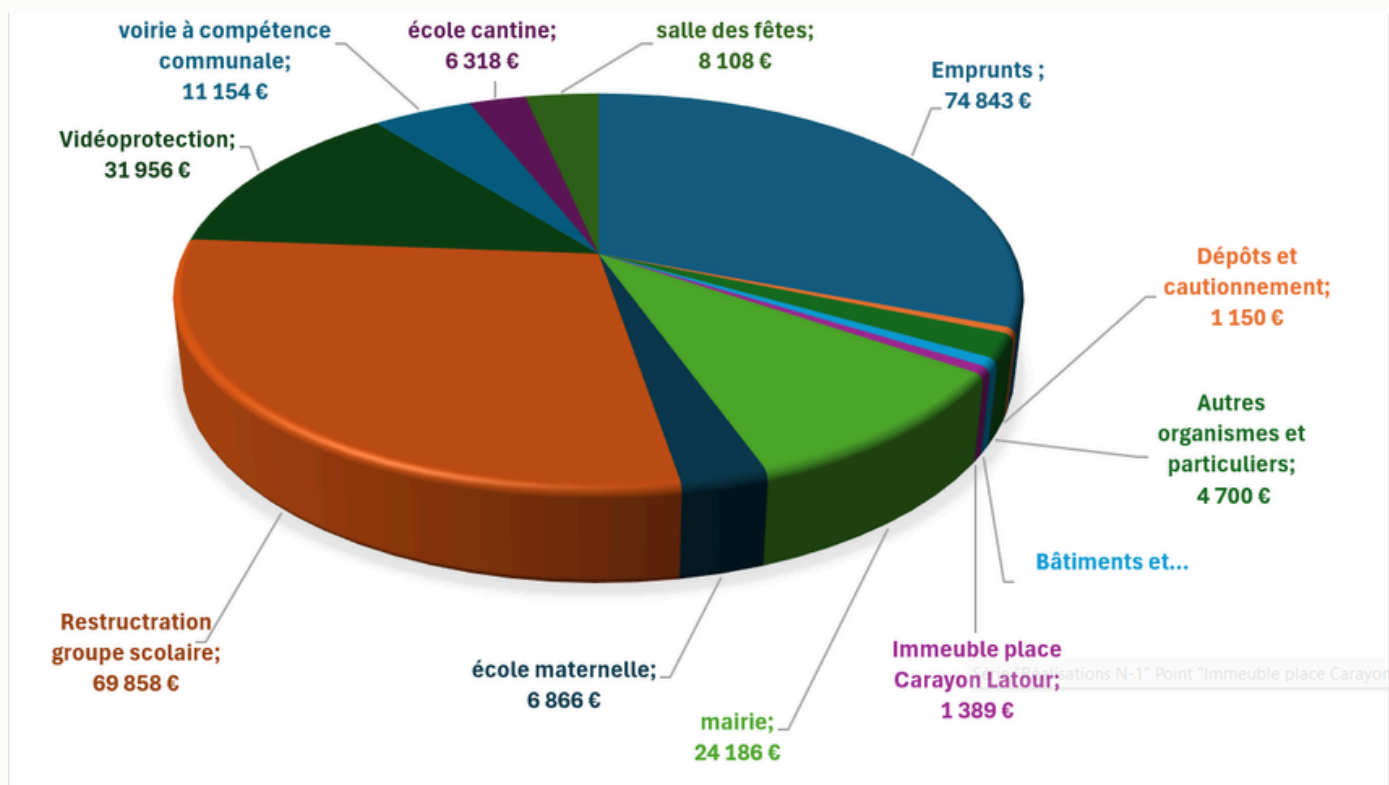
- **FIXE, à compter du 1er janvier 2026**, le prix des repas pris par les enfants et les adultes à la cantine scolaire d'Arbanats, à :

- 3,13 € pour les familles ayant 1 ou 2 enfants scolarisés à l'école d'Arbanats
- 2,82 € pour les familles ayant 3 enfants scolarisés à l'école d'Arbanats
- 5,93 € pour les adultes.

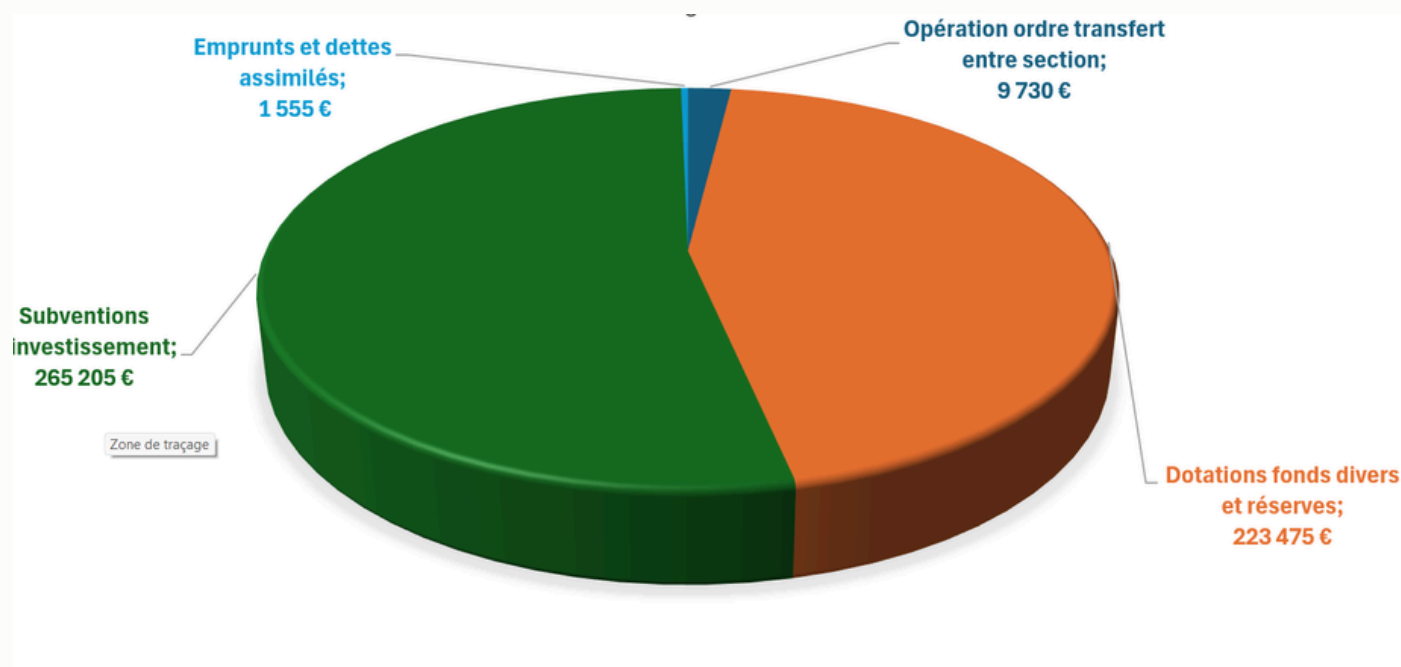
Présentation des comptes administratifs 2025

Section d'investissement - 2025

Les dépenses : 242 183 €



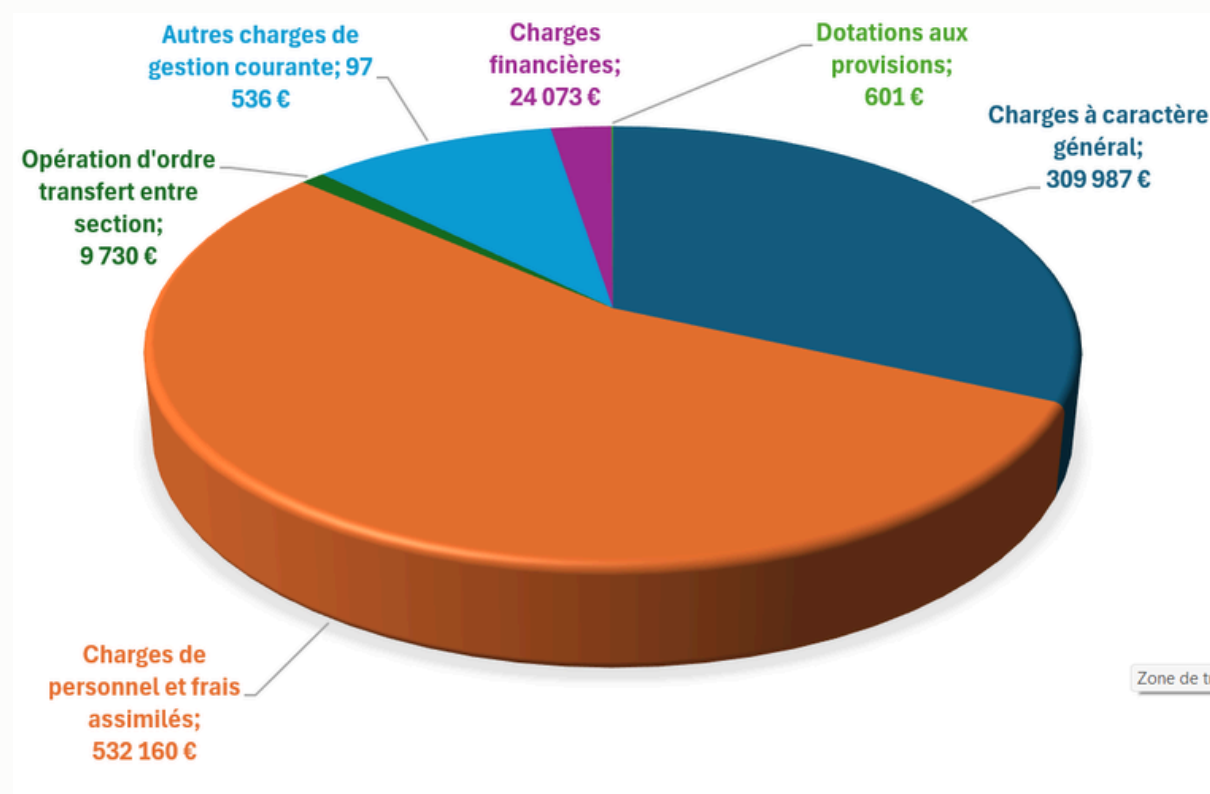
Les recettes : 499 965 €



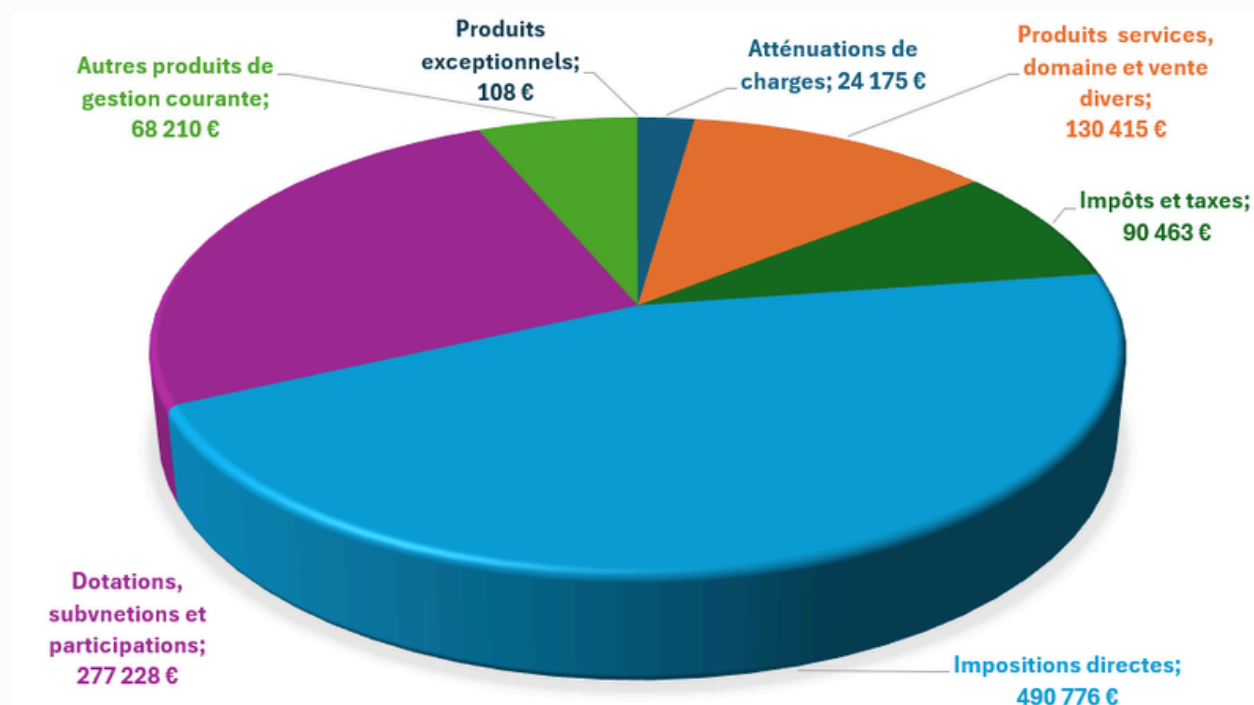
Présentation des comptes administratifs 2025

Section de fonctionnement- 2025

Les dépenses : 974 087 €



Les recettes : 1 081 375 €



Un désolant butin pour l'opération "Forêt propre"

A l'initiative des communes d'Arbanats et Virelade, ainsi que des associations de chasseurs, **plus de 100 bénévoles** ont répondu présents le 4 avril pour l'opération "Forêt propre".

Armés de gants et de sacs, les participants se sont rassemblés tôt le matin pour collecter gravats, déchets verts, cartons, plastiques, produits polluants... au total, pas moins de **4730 kg de déchets** ont été collectés.

Comme chaque année, la matinée s'est clôturée par un barbecue convivial offert aux participants à la salle des fêtes de Virelade.

Nos plus vifs remerciements vont aux chasseurs, aux bénévoles, ainsi qu'au SEMOCTOM, la DFCI, l'association Surfrider Fondation et Heidelberg Materials pour le soutien logistique et financier.

Pour rappel, le dépôt illégal de déchets est passible d'une amende de 750€



Retour sur la cérémonie de commémoration de la Victoire de 1945

Vendredi 8 mai, rendez-vous était donné à 11h au monument aux morts pour la traditionnelle **commémoration de la Victoire de 1945**. Après avoir ouvert la cérémonie, madame le Maire a laissé la parole à Cyrille Marty, correspondant défense, pour la lecture du discours de Catherine Vautrin, ministre des Armées et des Anciens combattants.

Nouveauté cette année, ce sont deux enfants de CM2, Manon et Victor, qui ont fait l'appel aux morts pour la France.

Pour chaque nom, les enfants présents ont déposé devant le monument un **œillet blanc**, avant le dépôt de gerbe.

La cérémonie s'est clôturée par un vin d'honneur en extérieur, sous les marronniers.

La commune remercie le porte drapeau et l'ensemble des personnes présentes.



RAPPEL DES RÈGLES CONCERNANT LES TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE ET LE BRULAGE DES DÉCHETS VERTS

Les **travaux de bricolage et de jardinage** réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de **provoquer une gêne sonore** (tondeuses, perceuses, tronçonneuses, etc.) ne peuvent être effectués qu'aux horaires suivants :

- **jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,**
- **samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h,**
- **dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.**

Ces dispositions sont fixées par l'arrêté préfectoral du 22 avril 2016 du préfet de la Gironde relatif à la lutte contre les nuisances sonores.



Le **brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit**. Au-delà des nuisances liées aux odeurs et aux fumées, cette pratique contribue à la pollution de l'air et présente des risques pour la santé et l'environnement.

La combustion de végétaux, surtout s'ils sont humides, dégage des **substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement**, telles que des particules (PM), des oxydes d'azote (NOx) des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), du monoxyde de carbone (CO), des composés organiques volatils (COV), ou encore des dioxines. La pollution générée est encore plus importante lorsque des déchets non végétaux (plastiques, bois traités, etc.) sont brûlés avec les déchets du jardin.

De plus, le **risque d'incendie** est également accru, en particulier en période sèche.

Les déchets verts peuvent être **broyés, compostés, utilisés en paillage ou être déposés à la déchetterie**.





A noter : nouvelle édition des repas de quartier !

L'édition 2026 des repas de quartier aura lieu le **samedi 13 juin à partir de 19h.**

3 lieux de rendez-vous :

- chemin du Bouchoura,
- sous les marronniers près de l'église et
- place de Carros.

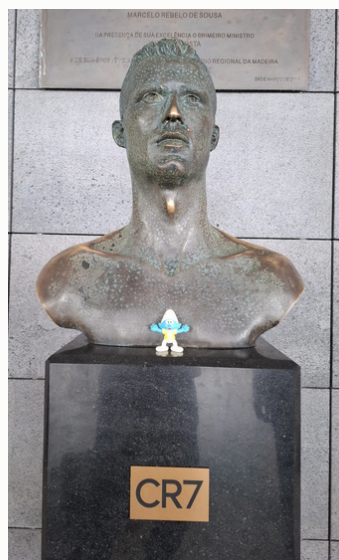
Comme chaque année, la mairie met à disposition tables et chaises, venez avec vos couverts, à boire et à manger pour un format "auberge espagnole" afin de partager un moment de convivialité entre voisins.

Une nouvelle carte postale de notre mascotte Schtroumpfy !

Après un atterrissage mouvementé dans un aéroport réputé pour être un des plus dangereux au monde, Schtroumpfy a été accueilli par Cristiano Ronaldo sur la belle **île de Madère**.

Il y a découvert la ville de Funchal, son Mercado dos Lavradores avec ses fruits tropicaux et ses fleurs colorées, ainsi que son jardin botanique où il est arrivé en téléphérique.

Madère est réputée pour ses randonnées, alors sac sur le dos, Schtroumpfy a marché le long des levadas rafraîchissantes (petits canaux d'irrigation creusés dans la roche), il a également vu les cascades époustouflantes de Rabaçal et la pointe nord est de l'île : la Ponta de São Lourenço.



L'île est aussi réputée pour ses points de vue. Il a mis les pieds sur le mirador de Cabo Girao et son plancher de verre situé à près de 600 m au-dessus de la mer.

Il gardera un très bon souvenir de l'île aux fleurs et il nous a soufflé qu'il avait hâte de repartir à la découverte du monde!

Carnaval de l'école : un voyage au cœur de l'Amérique !

Le 27 mars dernier, un vent d'outre-Atlantique a soufflé sur notre commune à l'occasion du traditionnel carnaval de l'école. George, l'intervenant d'anglais, originaire de la Louisiane, les élèves et l'équipe pédagogique nous ont transportés au temps du Far West, avec une thématique « États-Unis » qui a vu défiler une joyeuse troupe de cowboys et d'indiens.



Les enfants ont ouvert les festivités avec des chorégraphies préparées avec beaucoup de soin et d'enthousiasme. Ce fut un moment de partage très apprécié, où l'imagination des petits et grands a ravi les spectateurs.



La fête s'est poursuivie dans une ambiance conviviale lorsque les parents ont été invités à rejoindre la piste pour une danse endiablée, créant un beau moment de complicité intergénérationnelle.

Grâce aux costumes colorés, aux musiques entraînantes et aux nombreux sourires, cette journée restera gravée comme un temps fort de la vie de notre école et de la commune. Un grand bravo à tous pour cette belle réussite !

Une rencontre extraordinaire avec Sébastien Dos Santos Borges

Si vous êtes passés à proximité du city-stade jeudi 2 avril dernier, vous avez peut-être eu la surprise d'y voir des habitants inhabituels. En effet, arrivé la veille, l'**explorateur du Grand Nord**, Sébastien Dos Santos Borges, a pris ses quartiers à côté de l'école avec une partie de sa meute de chiens de traîneaux pour 24 heures.

Sa présence à Arbanats n'était pas due au hasard. Depuis le début de l'année scolaire, l'ensemble des classes a travaillé sur le thème du Grand Nord, profitant d'échanges réguliers en visio avec l'explorateur, et après plusieurs mois d'échanges avec les élèves et l'équipe pédagogique, le temps de la rencontre tant attendue est arrivé.

Ainsi, jeudi 2 avril, les enfants ont passé la journée avec **Sébastien et 11 de ses chiens de traîneau**. En fin de journée, les parents ont pu se joindre à eux, entre temps de rencontres, ateliers, projection d'un film consacré à une expédition, avant de se retrouver pour un apéritif.

Nul doute que les enfants (et les adultes) se souviendront longtemps de cette rencontre extraordinaire.



Les associations font vivre Arbanats

Le Comité des Fêtes : une année de partage et de convivialité !

Tout au long de l'année, le **Comité des Fêtes** s'attache à animer notre village avec des événements variés, pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Chaque rendez-vous est l'occasion de se retrouver, de partager et de créer des souvenirs ensemble.

Cette année encore, les habitants ont répondu présents avec enthousiasme : deux vides-greniers ont permis à chacun de chiner et de se rencontrer, la fête d'Halloween et sa chasse aux trésors ont ravi les familles, tandis que le loto et le tournoi de belote ont rassemblé les amateurs de jeux et de bonne humeur.



Et ce n'est pas fini ! Dernier week-end de mai a eu lieu la **fête du village** : fête foraine, repas convivial et animations musicales étaient au programme pour célébrer notre commune en musique et en joie.

Un immense merci à tous les bénévoles, sans qui ces moments ne pourraient exister, et à vous, habitants, pour votre participation et votre énergie. Ensemble, continuons à faire vivre notre village !

Soirée blind test avec l'association Musique Azimut

La deuxième édition de la **soirée Blind Test** de Musique Azimut, organisée le 7 mars dernier, a confirmé l'essai : la salle était complète et l'ambiance au rendez-vous du début à la fin.

Après une première édition réussie l'an passé, l'association Musique Azimut a choisi de proposer une formule un peu différente et encore plus rythmée. Blind test, paroles à compléter, "Chabadabada", finale avec un "Blind Test de la Mort" dans une salle plongée dans le noir... les participants n'ont pas eu le temps de souffler et les équipes se sont prises au jeu immédiatement.



Au fil de la soirée, les performances chantées plus ou moins assumées, les refrains repris en chœur et les petites rivalités entre tables ont largement contribué à l'ambiance de l'événement, mené de main de maître par Charly Warp, DJ et le bureau de l'association.

La soirée s'est ensuite prolongée sur la piste de danse avec l'animation de Charly Warp, déjà très applaudi lors de la première édition.

Ce succès doit beaucoup aux bénévoles de l'association, mobilisés aussi bien à l'accueil qu'à la buvette, au comptage des points ou à l'organisation générale.



Prochain rendez-vous : le **concert de fin** d'année de l'association, le **vendredi 4 juillet** en soirée, suivi d'une soirée dansante animée par Charly Warp.

Les associations font vivre Arbanats

L'École en Fête : des temps forts pour les familles

L'association **L'École en Fête** a récemment animé la vie locale grâce à deux événements conviviaux qui ont rencontré un beau succès auprès des familles.

En janvier s'est tenue la première édition de la **Mini Boom**, une soirée festive spécialement pensée pour les enfants, de la maternelle au primaire. Animée par un DJ, cette soirée a permis à petits et grands de partager un moment convivial. Une seconde édition est déjà en projet pour 2027.



Autre temps fort, le **loto** organisé le 27 mars, animé par les maîtresses, a rassemblé près de 130 personnes dans une salle comble. Les lots proposés ont ravi les grands comme les petits, ces derniers étant encore enchantés par le carnaval de la journée ! L'association remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles pour leur engagement, ainsi que toutes les familles ayant participé.

Un grand merci à l'ensemble des donateurs de la commune (artisans, commerçants et particuliers), ainsi qu'aux associations Arbanagym, Couture et Nemrod. Votre soutien a permis la réussite de ces moments de partage dont les bénéfices seront reversés à l'école.



Arbanagym : toujours autant d'animations

En cette année 2025-2026, l'association **Arbanagym** compte 40 adhérents adultes.

Pas besoin d'attendre septembre pour vous remettre au sport, vous pouvez nous rejoindre dès à présent.

Les cours ont lieu à la salle des fêtes le lundi de 19h30 à 21h avec Sébastien et le jeudi de 20h20 à 21h20 avec Nady. Il faut venir avec un tapis et une gourde, l'association fournit altères, élastiques, cercles pilates... selon le bon vouloir du prof. Aucun niveau requis, venez bouger, vous défouler en faisant du step, du LIA, du cardio boxing, du renfo mais aussi du Pilates et du stretching.

Arbanagym, c'est aussi la **Bourse aux jouets** fin novembre, qui, cette année, a été doublée d'une **Bourse aux Livres**. Les bénéfices ont été reversés aux associations Grandir et Aladin, dédiées au bien-être des enfants.

Le dimanche 1er Mars, un cours de 2h de **Pilates** a attiré une trentaine de personnes. Tout le monde a passé un bon moment.



Pour la session Junior, 30 enfants de 4 à 12 ans se retrouvent le mercredi après-midi lors de trois cours successifs, entre 16h30 et 19h, animés par Océane. Prof de l'association K'Danse33, elle est très appréciée des enfants. Après le petit spectacle de Noël, elle prépare désormais le Gala de fin d'année qui aura lieu le vendredi 26 juin.

Dates à noter :

Nous vous convions à notre **Assemblée Générale** qui aura lieu le **mardi 16 juin à 20h**, à la salle des associations.

Et nous préparons activement le **Marché Nocturne du samedi 5 septembre** où nous vous attendons nombreux et nombreuses !

Les associations font vivre Arbanats

VTT au club des Barbousiers : l'esprit ride avant tout

Au club des **Barbousiers**, le VTT est bien plus qu'un sport : c'est une passion partagée, une envie d'évasion et un vrai esprit de camaraderie. Que vous soyez amateur de single tracks joueurs, de chemins forestiers ou de panoramas à couper le souffle, vous trouverez ici des partenaires de ride et une ambiance conviviale.

Rendez-vous **chaque dimanche à 9h00** place Carayon Latour, pour nos sorties dominicales. Ces moments sont l'occasion parfaite de rouler ensemble, de progresser à son rythme et de finir la sortie avec le sourire, et souvent quelques anecdotes où se mélangent amitié, convivialité et respect.



Des randonnées variées rythment également la vie du club : sorties nature, découvertes de nouveaux parcours, terrains ludiques ou techniques, il y en a pour tous les goûts et tous les niveaux.

Et pour ceux qui aiment voir plus loin, les escapades plus lointaines font partie de l'ADN des Barbousiers. Week-ends VTT, spots réputés, dépaysement garanti : l'aventure ne s'arrête jamais aux sentiers habituels.

Rejoindre les Barbousiers, c'est :

- Rouler régulièrement dans une ambiance conviviale
- Partager des moments forts sur et en dehors du vélo
- Découvrir de nouveaux terrains de jeu
- Vivre le VTT avec passion et simplicité

Que vous soyez vététiste confirmé ou simplement motivé à prendre du plaisir sur deux roues, les Barbousiers vous attendent, casque sur la tête et sourire aux lèvres !

La Team des danseurs : danse et convivialité

La Team des danseurs est une association de danse qui se retrouve de 19h à 21h avec les débutants puis les avancés au son de danses latines (salsa, rock, bachata, tcha tcha tcha) dans le partage et la bonne humeur !

Nous formons un groupe accueillant encadré par notre professeur Sandrine. Les vacances sont l'occasion de moments conviviaux pour découvrir de nouvelles danses et surtout pour manger tous ensemble.

N'hésitez pas à venir partager un moment avec nous (seul.e ou accompagné.e) pour un essai ou lors des animations proposées dans l'année !



Les associations font vivre Arbanats

La Boule Arbanataise : un concours sous le soleil

Premier concours de l'année 2026 :

Concours promotion du lundi de Pâques 2026.

Cette année, le soleil fut au rendez-vous et les joueurs aussi :

- 76 tête à tête
- 73 triplettes

Cette journée fut une réussite grâce à l'ensemble des joueurs présents mais surtout grâce aux bénévoles, sans eux, rien ne serait possible.

Concours à venir : 14 juillet et 19 septembre



ARTS'BANATS SCENE Cie : un nouveau spectacle en préparation



La troupe ARTS'BANATS SCENE Cie prépare actuellement son **nouveau spectacle** qui sera présenté fin novembre.

En première partie, les adolescents joueront une farce du XVIème siècle. En deuxième partie, les adultes présenteront « Les coups tordus » de Pierre Sauvill.

Nous ferons également partie du Festival de Théâtre de Virelade en Octobre.

Si vous souhaitez faire partie de la prochaine aventure, faites vous connaître auprès de Muriel Boyer.

Photo avec la troupe du théâtre des Salinières à Bordeaux

Le NEMROD : les chasseurs actifs pour la commune

Le NEMROD est **toujours présent et actif** aux différentes manifestations de la commune et participe à la régulation des nuisibles à la demande de la préfecture.

Le traditionnel repas a régalé une centaine d'amateurs de gibier qui ont partagé un bon moment dans la bonne humeur !





A.M.C.M. 33

Montage de charpente métallique

05.56.67.01.91

amcm33@orange.fr

AMANDINE DEGUILLEM

Solier et peintre

06.47.20.90.16

amandinedeguillem@gmail.com

ARBANATS FERMETURES

Travaux de menuiserie métallique et serrurerie

06.81.11.45.40

jean-marc.bechis@wanadoo.fr

62 impasse des Platanes, 33640 Arbanats

ART'PLOMBERIE 33

Plombier

06.46.21.76.00

artplomberie033@gmail.com

AS ELEC Sylvain Araujo Electricité

Electricien

06.35.41.88.31

araujos.elec@outlook.fr

CB PLOMBERIE ENERGIE

Plomberie chauffagiste

06.73.94.37.49

cbpennergie@gmail.com

CONCEPT AMENAGEMENT FRANCK BROCHU

Travaux de plâtrerie

06.61.54.41.12

franck.bro@wanadoo.fr

DOMINIQUE RAMBAUD

Installation dépannage volets roulants et stores

06.62.63.63.73

rambaud.dominique@hotmail.fr

ECOMY 33

Electricien

06.20.69.60.09

ecomy33@gmail.com

ENTREPRISE MERKEL.S

Travaux de peinture et vitrerie, nettoyage de toiture

05.56.67.64.87

MARIA PEINTURE

Peintre

06.71.15.36.70

ERIC CLEMENT

Menuiserie, plâtrerie, peinture

06.62.19.48.94

clem33eric@orange.fr

GSE PEINTURE Guillaume Seguin

Peintre en bâtiment

06.27.66.57.13

gsepeinture@gmail.com

JEAN LUC MARROT

Travaux de charpente

05.56.67.03.79

marrot68@voila.fr

JULIEN POMPIER

Carreleur et solier

06.77.06.33.61

julienpompierpro@gmail.com

LABENNE ROUGIER GEDIMAT

Commerce de gros bois et matériaux

05.56.67.21.65

Route de Langon RD 1113, 33640 Arbanats

RENOBATIS

Entreprise tous corps d'état, bâtis ancien

06 16 99 22 95

alban.richard@renobatis.com

SARL CHALEUR NORDIQUE

Poêle à bois scandinave

05.56.67.13.02

contact@chaleurnordique.fr

110 impasse des Platanes, 33640 Arbanats

STEPHANE PINTO

Enduits de façade

06.61.61.96.32

stephane-pinto@hotmail.fr

TOITURE ET ISOLATION BORDELAISES

Couvreur - zingueur

06.16.77.44.52

toitisorbordelaise@hotmail.fr

ZINGUERIE & TRADITIONS

Couvreur - zingueur

06.43.66.80.47

zinctradition@gmail.com

Les entreprises de notre village



Aménagements extérieurs, jardins, piscines

CDS

Maçonnerie, pisciniste

07.66.87.03.94

cdscontact.bdx@gmail.com

JEREMY SANCHEZ

Jardinier, entretien parcs et jardins, taille

07.62.67.20.18

sanchezjeremy1985@gmail.com

HERVE GABARD

Paysagiste : créations, aménagements et entretien

06.64.88.81.48

herve.gabard@gmail.com

TBTP 33

Multiservices, espaces verts et petits travaux

06.82.15.21.97

33tbtp@gmail.com

JARDIN ET SERVICES DES GRAVES

Jardinier, paysagiste, élagueur

06.35.28.85.62

jardinsdesgraves@gmail.com

WONDERPOOL CREATION

Création piscine

07.83.15.37.33

frederic@wonderpool-creation.com

26b Cr du Général de Gaulle, 33640 Arbanats



Mécanique, carrosserie

CARROSSERIE 113

Entretien et réparations de véhicules automobiles légers

05.56.32.40.11

30 Cours du Général de Gaulle, 33640 Arbanats

ARFORGE 33

Entretien et réparations de véhicules automobiles légers

06.83.66.30.76

26 Cours du Général de Gaulle, 33640 Arbanats



Commerces, Gastronomie

LA PLAINE PRIMEUR

Primeur

26 cours du Général de Gaulle, 33640 Arbanats

RELAIS 113

Bar-Tabac

85 cours du Général de Gaulle, 33640 Arbanats

RESTAURANT LE LUMA

Restaurant

05.56.67.53.55

www.restaurant-leluma.com

105 cours du Général de Gaulle, 33640 Arbanats

LE LABO GOURMAND

Artisan pâtissier

07.86.45.47.01

Facebook : Le Labo Gourmand



Viticulture

CHÂTEAU REYNAUD

Culture de la vigne

05.56.67.20.13

contact@vignobles-reynaud.fr

42-46 avenue Maurice la Châtre, 33640 Arbanats

LES VIGNOBLES DE MAXIME

Culture de la vigne

05.56.67.47.78

contact@lesvignoblesdemaxime.com

3 chemin de Chollet, 33640 Arbanats

Les entreprises de notre village



Beauté, santé, bien-être

COIFF ATOUT PRISC

Salon de coiffure

05.54.49.49.57

10 Av. Saint-Hippolyte, 33640 Arbanats

DOMITILLE PEHOURCQ

Sophrologue

06.98.03.18.03

HYPNOS'YAN

Accompagnement par l'hypnose

06.24.29.49.15

LM CAPELLI COIFFURE

Coiffure à domicile

06.75.30.23.26

lmcapellicoiffure@gmail.com

MAGNE ET TIC LAURENCE

Magnétiseuse

06.76.68.08.12

MANON BDW

Pierceuse

07.67.95.95.11



Services à la personne, entretien et nettoyage

CECILE BOURSET

Aide à domicile, assistante de vie

06.31.31.92.07

SM SERVICES

Services à la personne : ménage, repassage...

06.86.15.16.21

sandrine.faure3@free.fr

C-RENOV LA MÉMOIRE DES DEFUNTS

Restauration, entretien et nettoyage de sépultures

06.16.67.17.09

crenov527@gmail.com

ALPHEE NETTOYAGE

Nettoyage de locaux, maisons, murs

06.81.94.25.11/05.56.78.50.80

alpheenet@orange.fr

ANDY NET 33

Entreprise de nettoyage

06.63.69.10.34

contact@andynett33.fr

ASALFA 33

Destruction de nuisibles

06.95.81.70.69

henri.grenier@laposte.net



Petite enfance

FRANCOISE BECHIS

Assistante maternelle

06.70.78.42.67

39 chemin du Berot, 33640 Arbanats

GHANIA BENGHEZALA

Assistante maternelle

06.26.51.33.85

2 impasse Magnolia, 33640 Arbanats

KARDIFA TOURIYA

Assistante maternelle

06.64.86.77.24

2 impasse des Roses, 33640 Arbanats

MAM La Maison des Titous

Accueil de jeunes enfants

06.73.59.17.15 / 06.15.01.39.59

33 impasse du Chasselas, 33640 Arbanats

MAM Les P'tits Canailloux

Accueil de jeunes enfants

06.43.41.47.40

65 bis impasse des Martinets, 33640 Arbanats

Les entreprises de notre village



Artisanat d'Art et Créations

GEMME TES PERLES

Création et vente de bijoux fantaisie

06.27.34.86.15

gemmetesperles.sumupstore.com

JOSEPHA HOANG ATELIER BULLE D'ARGILE

Ateliers de modelage, poterie, peinture et faïence

06.35.53.09.18

bulledargile.wixsite.com/bulledargile/accueil

LES AIGUILLES DE CARLA

Fabrication de vêtements et accessoires au crochet

07.67.85.96.23

Instagram : Les aiguilles de Carla

TROIS L

Personnalisation pour petits et grands

07.71.07.75.13

troiscreations@gmail.com



Services Spécialisés et Numériques

EXPERT DIAGNOSTIC IMMOBILIER EDI CYRIL COSTE

Diagnostic Immobilier

06.18.45.26.55

cyril.coste@hotmail.fr

FLORES CONNEXION

Alarme, vidéo surveillance, Télécom, dépannage portail électrique

06.68.49.39.10

contact@flores-connexion.fr

CHARLY WARP

DJ spécialisé dans l'animation de l'événementiel

06.22.03.07.63

charlywarp@hc-serv.com

charlywarp.hc-serv.com

SECRET'R@DMIN

Secrétaire indépendante

07.83.94.28.11

leslie.secretaire.france@gmail.com

STEPHANE RIEHS

Etudes et réalisation : Conception mécanique Automatismes Machines spéciales Profilage

Emboutissage

06.03.82.75.14

sriehs.pro@free.fr

VIMART DESIGN

Création de site web

06.66.73.20.20

linkedin.com/in/virginie-mauger-33640-arbanats

GEKKA PHOTOGRAPHIE

Photographe

06.30.20.25.71

gekkaphotographie@gmail.com



Loisirs et Tourisme

LES SOURCES DE COULON

Hébergements touristiques

06.32.65.41.10

www.sources-coulon.fr

16 Rue de Coulon, 33640 Arbanats

SBS EVASION

Organisation d'événements et location de véhicules off road

07.86.83.24.19

contact@sbsevasion.com

Naissances

- MBA Benjamin, le 04/01/2025
- BRICOUT Oscar, Laurent, Paul, le 29/04/2025
- GONTHIER WALLARIN Alphonse, le 01/05/2025
- AUNOS Matéo, Noa, le 08/05/2025
- LAMBERT PÉRIÉ Adam, Jean, le 10/05/2025
- YON Mahé, José, Bertrand, le 17/05/2025
- ESPEUT Margaux, le 05/06/2025
- GOURG Louis, Patrice, Alexandre, le 18/06/2025
- MATTLER Athanase, Jean, le 04/07/2025
- ETIENNE Maylan, Nordine, Dominique, le 16/07/2025
- ADAGI Matéo, Philippe, Pascal, le 24/07/2025
- RATINEAU Naïm, le 18/09/2025
- UHLMANN Amalia, Jamila, Sabrina, le 21/09/2025
- SCHUCK Tom, le 14/10/2025
- DESCOUX Gabriel, Philippe, Eric, le 07/11/2025

Mariages

- MESTOURA Mehdi et KARDIFA Inés, le 11/01/2025
- VASCONCELOS GOMES José Luis et CALABIA Virginia Elodie, le 01/02/2025
- JARDEL Jérémy, Grégory et BOURSET Cécile, Angélique, le 16/08/2025
- BALITRAND Florian Michel Luc et BARBOSA Mélissa, Morgane, Jennifer, le 08/09/2025
- LAMBERT Nicolas Thierry Marc et PÉRIÉ Laëtitia Ginette Simone, le 11/10/2025

Décès

- LAPEYRE Andrée Alain, le 24/01/2025
- COAT Eric, le 11/03/2025
- BROUCH Jean, Michel, le 14/06/2025
- NGO-VAN Robert Pierre, le 06/07/2025
- ROUZADE Jean, Bernard, le 01/08/2025
- ROBERT Jean-Jacques, Guy, le 13/08/2025
- CONCHOU Jean Claude, le 10/10/2025
- LE JUGE Yannick, François, le 22/10/2025
- BEY Boussad, le 03/12/2025

Repas de quartier

13 juin
19h

26 juin
19h30

Gala Arbanagym
Salle des fêtes

Maïade

28 juin
11h30

4 juillet
19h

Concert Musique Azimut
Sous les marronniers, à côté de l'église

Forum de bienvenue :
associations, entreprises locales et
accueil des nouveaux habitants

5 septembre
10h

5 septembre
19h

Marché nocturne



ARBANATS

Mag

